

## GLOSSAIRE

### DDRM

Document Départemental des Risques Majeurs.

### DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

### DRIRE

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement.

### ORSEC

Plan d'Organisation et de Secours

### PCS

Plan Communal de Sauvegarde.

### PLU

Plan Local d'Urbanisme.

### POI

Plan d'Opération Interne.

### PPI

Plan Particulier d'Intervention.

### PPRNI

Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation.

### SAMU

Service d'Aide Médicale d'Urgence.

### SDIS

Service Départemental d'Incendie et de Secours.

### SEVESO

Nom d'une ville italienne touchée en 1976 par un grave accident industriel, et qui donna son nom à une directive européenne de 1982 relative aux risques d'accidents majeurs liés à des substances dangereuses.

### SIDPC

Service Interministériel de Défense et de Protection Civile.

### SNRS

Service de Navigation Rhône Saône.

### SPIRAL

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles et des Risques.

### TMD

Transport de Matières Dangereuses.



### AVANT UNE INONDATION

- **Mettre hors d'eau** les meubles et objets précieux, les matières et les produits dangereux ou polluants.
- **Identifier le disjoncteur électrique** et le **robinet d'arrêt de gaz**.
- **Aménager les entrées possibles d'eau** : portes, soupiraux, évents.
- **Amarrer les cuves**, etc...
- Repérer les **stationnements hors zone inondable**.
- **Prévoir les équipements minimums** : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures...

### PENDANT UNE INONDATION

- **Mettre en place les mesures conservatoires ci-dessus** (couper l'électricité et le gaz, fermer les portes, soupiraux...).
- **Se réfugier sur un point haut préalablement repéré** (étage, colline...) et se tenir informé de l'évolution du danger. **Ecouter la radio** (FM de France Inter 101.1 ou France Info 105.4) et **obéir aux instructions**.
- **Ne pas prendre le volant** (30 cm d'eau suffisent à faire flotter votre véhicule). **Ne pas prendre l'ascenseur**.
- **Ne pas aller chercher ses enfants à l'école** (ils sont en sécurité avec leurs enseignants).
- **Ne téléphoner** à la mairie ou **aux secours qu'en cas d'urgence** afin de ne pas saturer les réseaux de communication.
- **N'entreprendre une évacuation que si l'ordre vous en est donné par les autorités** ou que la crue vous y oblige.

### APRÈS UNE INONDATION

- **Respecter les consignes**, informer les autorités de tout danger, aider les personnes sinistrées.
- **Aérer et désinfecter** les locaux.
- **Chauffer dès que possible** en prenant garde à ne réactiver l'électricité que si l'installation est sèche.